

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 18 mai 2020
(en visioconférence)

N° : 1783

**Recrutement du
Directeur Général de
l'ARPE-ARB**

Membres présents (en visioconférence) : Mireille Benedetti (CR), Béatrice Aliphath (CR), Chantal Eyméoud (CR), Maud Fontenoy (CR), Jean-François Luc (CR), Christian Mounier (CD 84)

Excusés : Anne Claudius-Petit (CR), Didier Réault (CD 13)

Participaient également (en visioconférence) : Jean-Philippe Chauvin (CA Grand Avignon), Céline Hayot, Valérie Raimondino, Philippe Vitel, Andrée Alziari-Nègre, Arnaud Mocquais de Blanville (CR), Guy Parrat (CESER), Philippe Pierron (AdE), Carole Toutain (CD84), Jean-François Richon (AMPM), Stéphanie Puteri, Audrey Michel, Sandrine Halbedel, Audrey Glorian, Sylvie Toubas (ARPE-ARB), Aurélie Ruffinati, Stéphanie Garrido (représentants du personnel ARPE-ARB)

Membres titulaires : 9 Membres présents (en visioconférence) : 6

Vu La délibération N° 1757 du 16 décembre 2019 de l'ARPE-ARB, autorisant la Présidente :

- à composer le jury de recrutement du Directeur Général de l'ARPE-ARB avec les membres volontaires du Comité syndical,
- à procéder au pourvoi du poste de Directeur général dans les meilleurs délais, soit par voie de recrutement direct sur un poste de Catégorie A+ de la filière technique et à défaut par voie contractuelle, soit par voie de mise à disposition à titre onéreux d'un agent catégorie A-A⁺ de la Fonction publique, soit en application de l'article 47 de la Loi n°2004-809 du 13 août 2004 - art. 168 JORF 17 août 2004 donnant aux syndicats mixtes la possibilité de recruter directement un contractuel sur des postes de Direction générale,
- à engager la procédure de recrutement du Directeur Général, ainsi que toutes les dispositions nécessaires à sa nomination.

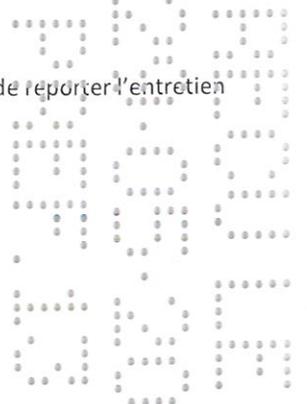
Considérant Que l'ARPE-ARB a décidé de s'appuyer sur l'aide du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône pour l'accompagner dans la réception des offres, la présélection des candidatures et la participation au jury de recrutement ;

Que le 26 mars dernier, le jury de recrutement du Directeur Général devait se réunir pour recevoir les candidats retenus par le Centre de Gestion des Bouches du Rhône, comme convenu lors du Comité Syndical du 6 mars dernier ;

Que suite à la crise sanitaire et sur les conseils du CDG 13, l'ARPE-ARB a décidé de reporter l'entretien de recrutement du Directeur Général du 26 mars à une date ultérieure ;

Vu Les mesures sanitaires qui courent jusqu'au 3 juillet prochain ;

Ouï L'exposé de la Présidente de l'ARPE-ARB ;



Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide

- D'autoriser la Présidente à procéder aux entretiens de 6 candidats dans le cadre du recrutement du Directeur Général en visioconférence le 28 mai prochain dans la condition de la disponibilité de la majorité des membres du jury.

Fait et délibéré à Marseille, le 18 mai 2020



Pour copie conforme,
La Présidente,
Mireille BENEDETTI

